



République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2025/06/06/04

Date de convocation :

02/06/2025

Objet de la délibération :

Élection du Vice-
Président de la
commission
Communication et de la
commission
Environnement

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Épeugney le

13/06/2025

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

02/06/2025

- que le nombre des
membres en exercice est de
14.

Le Maire

**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney
Séance du 6 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq

Le six juin à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMONIN, Mme Sonia
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, M. Romuald
TAUVERON, M. Jean-Michel CLEMENT, M. Gwenaël
LE GALLO, M. Régis LAFON, M. François VIENNET, M.
Edmond BARBA.

Absents excusés : M. Stéphane LOGUIOT, M. Eric
CLEMENT, M. Patrick CAULIER, M. PRENANT Daniel.

Absent non excusé : M. Nicolas DEAU

Procuration : M. Stéphane LOGUIOT à M. Guillaume
CRETIN, M. Eric CLEMENT à M. Jean-Michel
CLEMENT, M. Patrick CAULIER à M. AYMONIN
Guillaume, M. Daniel PRENANT à Mme Sonia
DESTAING.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Sonia DESTAING,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour
remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Mme Mégane
GAUTHIER a présenté sa démission de son mandat de
conseillère municipale.

En conséquence, les postes de Vice-Présidente de la
commission Communication et de Vice-Présidente de la
commission « 8 » intitulée « Environnement, Fleurissement,
Patrimoine communal, Jeunesse et Sports, Culture,
Associations, Fêtes, Cérémonies » sont vacants.
M. Romuald TAUVERON et M. Patrick CAULIER se
portent candidats pour assumer respectivement ces
fonctions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents
et représentés, le Conseil Municipal décide :

- de nommer M. Romuald TAUVERON en tant que Vice-Président de la commission Communication,
- de nommer M. Patrick CAULIER en tant que Vice-Président de la commission « 8 » (Environnement, Fleurissement, Patrimoine communal, Jeunesse et Sports, Culture, Associations, Fêtes, Cérémonies).

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Guillaume AYMONIN

Sonia DESTAING

